

**17,4% de grévistes à la SECU
le 19 mars 2019...**



URSSAF Champagne-Ardenne

Depuis septembre dernier, les actions se multiplient à l'URSSAF Champagne-Ardenne. Intrusion du personnel et déclaration au C.A pour porter les revendications des salariés menées principalement par Cgt et Fo et le 18 décembre avec Cfdt en plus. Plusieurs AG de personnels organisées par les 2 O.S. Actions décidées avec le personnel. Le 18/12/18 : 60% de grévistes, le 29/01/19 : 30%, le 4 mars : AG de personnel annuelle, organisée par la direction : 29% de grévistes, le 19 mars : 29%. Le mouvement continue sur la base des revendications communes Cgt et Fo.

« Loi SANTE 2022 » Le 4 avril 2019 devant l'ARS en Auvergne Rhône-Alpes

Une nouvelle réforme santé nous est imposée sans aucun débat démocratique, par ordonnances et sans aucune prise en compte de l'urgence des besoins en matière de santé, d'organisation du système de santé en territoire. **Il s'agit d'un véritable changement de système de santé, de remise en cause du droit à la santé, de la Sécurité Sociale, de notre système de protection sociale solidaire, financé par le travail.**



URGENCE SALAIRE AUGMENTER LA VALEUR DU POINT

Alors que la valeur du point n'a augmenté que de 0.5% en 7 ans, le COMEX persiste et signe sur sa lancée d'individualisation à outrance, 2019 Valeur du point pour l'UCANSS **RIEN...NADA...**
2019 : une nouvelle année blanche : 0 + 0 = 0, la tête à toto ! Une nouvelle fois l'employeur ne souhaite pas augmenter les salaires, mais réserve 1,2 points pour l'attribution de mesures individuelles....

**QUINTESSANCE SECU
MARS — 1903004
COLLECTIF SECU**

Bobigny : Appel unitaire « Pas de fachos dans nos quartiers »

**Rassemblement départemental
Mercredi 3 avril 2019 à 12h30
Parvis de la préfecture.**

La CGT condamne fortement l'action menée, le 28 mars au matin, par Génération Identitaire, à la CAF de Bobigny (Seine-Saint-Denis) où a été déployée une banderole « de l'argent pour les Français, pas pour les étrangers ».

La CGT se bat pour l'égalité des droits et pour la reconquête de la Sécurité Sociale. La Sécurité Sociale doit répondre aux besoins de tous, en matière de santé, de famille, aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap. Elle doit, également, répondre aux besoins de tous en matière de logement, de formation, de droit à un revenu de substitution. La Sécurité Sociale est, et doit rester financée par les richesses créées par le travail et se baser sur la solidarité.

Les organisations d'extrême droite cherchent, de plus en plus, à se donner une image « sociale ». En août 2018, ce sont des militants du Bastion social qui ont occupé une agence Pôle Emploi en Alsace, avec comme slogan : « emploi, priorité aux Français ».

La CGT exige du gouvernement que des mesures concrètes soient prises contre les idées de haine et de rejet, contre tous les actes racistes, antisémites et xénophobes, contre ceux qui en font la propagande, notamment sur internet et les réseaux sociaux.

**Ouverture des négociations « classification »,
lors de la RPN du 2 avril 2019,
l'UCANSS dit « vouloir en faire sa priorité »**

" Jamais nous ne tolérerons que soit rogné un seul des avantages de la Sécurité sociale. Nous défendrons à en mourir et avec la dernière énergie cette loi humaine et de progrès."

Ambroise Croizat

Service PPS, CARSAT Normandie (Rouen) en Grève depuis le 18 mars 2019

Les agents du service Pôle de Production Spécialisée (PPS) de la Carsat Normandie sont en grève illimitée 55 minutes par jour depuis le lundi 18 mars 2019. Les techniciens carrière niveau 3 traitent les demandes de départ anticipé (carrières longues et travailleurs handicapés). A ce titre, ils régularisent la carrière des assurés jusqu'à la mise en paiement.



Depuis plusieurs semaines, la Direction a annoncé une réorganisation de la Branche retraite. Dans cette future réorganisation, est prévue la fusion des 3 services Carrières Retraite (ACDC / PPS / GDS) en 2 (PC 1 et PC 2). La Direction demande aux agents de ces 2 futurs services d'être à « égale polyvalence » concernant leurs tâches de travail.

Les agents du service PPS étant niveau 3, ils réclament l'harmonisation des niveaux et souhaitent évoluer vers un niveau 4 comme leurs collègues des autres services Carrière.

Le 14 Mars 2019 a eu lieu une première rencontre avec la direction. Une délégation du service PPS était présente, accompagnée des organisations syndicales.

Lors de cette rencontre, les agents du service ont pu exprimer leurs revendications. Concernant l'évolution vers un niveau 4, la Direction n'est pas contre « mais pas tout de suite, pas tout le monde, et sous certaines conditions ... tout est encore à construire ». Réponse jugée trop floue par les agents du service. Ils sont également surpris par le manque de visibilité de la direction sur cette réorganisation et déstabilisés par les changements constants de décisions.

En plus de la revendication d'évolution vers un niveau 4, les agents ont proposé plusieurs solutions à la Direction pour améliorer leurs conditions de travail (nomination d'un responsable adjoint) et que soient reconnues leurs performances collectives (création d'un entretien annuel de service et charte de pérennité managériale).

Les agents souhaitent être entendus et obtenir des réponses claires et précises

CSE – Résultat d'élections

A la CAF 75 du 21/03/2019 : Employés : pour la Cgt 6 élus (+1 par rapport à 2014) sur 13 sièges avec 41,22% des voix, suppléants : 5 élus 39,58% des voix.

Cadres 4 sièges : pour la Cgt 18,40% des voix pas d'élu titulaire, 1 élue suppléante.

A l'URSSAF Franche-Comté du 21/03/2019 : Employés : pour la Cgt 3 élus avec 42,67% des voix, suppléants : 4 élus 46,86% des voix. **Cadres :** pour la Cgt 9% des voix, pas d'élu titulaire, 1 élue suppléante avec 10,33%.

A la CAF 83 du 12/03/2019 : Employés : pour la Cgt 4 élus avec 41,74% des voix, suppléants : 4 élus 40,74% des voix. **Cadres :** Pour la Cgt 16,04% des voix, pas d'élu.



Evolution du taux annuel RMPP



Bulletin d'adhésion

Nom : Prénom :
 Adresse de l'entreprise :
 Adresse personnel :
 N° Téléphone : Email :

Bulletin à retourner à la Fédération Nationale des Personnels des Organismes Sociaux CGT : 263 rue de Paris – Case 536 – 93515 Montreuil cedex
 Téléphone : 01.55.82.87.01 – mail : fede@orgasociaux.cgt.fr
 Ou à remettre à un militant CGT de votre entreprise

